

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité du Canton de Harrington tenue au 2940, route 327 ce 5 novembre 2024 à 9h00.

Présents et formant quorum sous la présidence de la mairesse Gabrielle Parr, la conseillère Julie James et les conseillers Robert Dewar, Gerry Clark et Daniel St-Onge.

Les conseillers Chantal Scapino et Richard Francoeur sont absents.

Le directeur général et greffier-trésorier, Steve Deschênes est présent.

Ordre du jour

- 1. Ouverture du quorum et ouverture de la séance**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Embauche – Directrice des Finances adjointe**
- 4. Période de questions**
- 5. Levée de la séance**

1. Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 9h00. Madame la mairesse Gabrielle Parr constate la régularité de la séance étant donné qu'il y a quorum et que les avis de convocation de la séance extraordinaire ont été notifiés à tous les membres du conseil, conformément aux dispositions des articles 152 et 156 du *Code municipal du Québec*.

2024-11-R346

2. Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Robert Dewar

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2024-11-R347

3. Embauche – Directrice des Finances adjointe

CONSIDÉRANT la nécessité de procéder à l'embauche d'un Directeur (trice) des Finances pour donner suite à l'annonce du départ à la retraite imminent de Mme Lucie Côté ;

CONSIDÉRANT l'appel de candidature qui a été publié afin de combler le poste de Directeur des Finances à temps partiel ;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable de la direction générale de procéder à l'embauche de Mme Luce Tremblay à titre de Directrice des Finances adjointe à temps partiel à raison d'approximativement 3 jours par semaine;

CONSIDÉRANT QUE la nouvelle titulaire du poste sera soumise à une période probation de 6 mois;

POUR L'ENSEMBLE DE CES MOTIFS

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Robert Dewar

D'AUTORISER l'embauche de Mme Luce Tremblay à titre de Directrice des Finances adjointe à temps partiel en date du 12 novembre 2024 suite à la réception du rapport de vérification des références;

D'AUTORISER le directeur général, M Steve Deschênes ainsi que Mme la Mairesse, Gabrielle Parr, à signer, pour et au nom de la Municipalité, le contrat de travail à intervenir entre les parties.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Période de questions

La mairesse répond aux questions qui lui sont adressées par les citoyens présents à la séance.

2024-11-R348

5. Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Daniel St-Onge

ET RÉSOLU QUE la séance soit levée à 9 h 03

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Je, Gabrielle Parr, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

Gabrielle Parr
Mairesse

Steve Deschênes
Directeur général et
greffier-trésorier